



la vie continue...

CREAI Grand Est - « Dans les établissements, la vie continue » - Newsletter n° 15 - 12 mai 2020

Edito ...

La **crise sanitaire** que nous traversons aura généré au moins deux effets positifs : **activer ou renforcer les solidarités** entre les citoyen(ne)s de nos territoires, et placer au premier plan **l'utilité sociale de ceux qui prennent soin**. Parmi eux, comptent bien sûr les **équipes hospitalières et les professionnels de santé libéraux**, mais aussi les **équipes des établissements sociaux et médico-sociaux** qui assurent, malgré toutes les difficultés auxquelles ils se confrontent, une continuité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Cette newsletter est pour eux, et pour vous.

Dans les établissements, la vie continue : chacun tente de se réinventer pour permettre à tous de **surmonter la crise**, de vivre au mieux, de ne pas perdre le moral. Les articles qui vous sont présentés racontent le quotidien des établissements, et sont co-rédigés par les personnes accompagnées et les équipes professionnelles.

Prendre le temps de les lire, c'est prendre de leurs nouvelles, c'est leur permettre de sortir, en mots et en image, de leur confinement. **Bonne lecture et restons attentifs et solidaires.**

*Maurice BERSOT, Président
Thibault MARMONT, Directeur*

Les services ambulatoires de l'ADASMS à Puellémontier (52) ...

Présentation du SAVS et du SAMSAH

Le SAVS et le SAMSAH de l'ADASMS de Puellémontier assurent l'accompagnement de 68 personnes au total sur un secteur d'intervention qui est circonscrit au nord de la Haute-Marne. Une dizaine de personnes (Educateurs, conseillère économique et familiale, aide-soignant, infirmière, ergothérapeute, psychologue...) composent l'équipe pluridisciplinaire qui assure les différentes missions de ces services qui disposent de locaux à Saint-Dizier et à Montier-en-Der.

Il est peu de dire que l'accompagnement en "face à face" tel que classiquement pratiqué dans un SAVS ou un SAMSAH est peu compatible avec le principe de

distance sociale. La mise en place du confinement a, de fait, totalement modifié une grande partie des modalités d'intervention des professionnels des deux services ambulatoires de l'ADASMS qui, habituellement, se retrouvent au contact des personnes pour répondre à leurs besoins et les accompagner au mieux dans différentes démarches. Ce bouleversement des pratiques est d'autant plus impactant dans la mesure où le confinement fait émerger des attentes fortes au niveau des usagers qui se retrouvent pleinement perturbés dans leur quotidien.



Vous souhaitez vous aussi permettre aux personnes accompagnées et aux équipes professionnelles de partager leur quotidien au sein de leur établissement ? Contactez-nous par mail ou par tél. : chalons@creai-grand-est.fr - 03.26.68.35.71 ou téléchargez la présentation de ce projet solidaire sur www.creai-grand-est.fr



Le cas de Natacha qui a signé il y a quelques mois un contrat d'employée dans un hôtel-restaurant et qui, de fait, se retrouve en chômage technique, situation qui l'inquiète forcément. « *Je me demande combien de temps cela va durer et j'espère que je vais pouvoir retrouver mon emploi à la fin. En ce moment c'est vraiment difficile car je suis quelqu'un qui aime bien bouger* ». Cette mère de famille a travaillé plusieurs années à l'ESAT de l'Héronne, établissement où son compagnon, Jonathan occupe un poste au pôle horticole et qui se retrouve pareillement sans activité. « *Heureusement qu'il fait beau, on peut s'occuper dans le jardin et Jonathan en profite pour faire de l'entretien et du bricolage* ». Dans ces circonstances, l'appui et les échanges téléphoniques avec le SAVS sont particulièrement appréciés. « *Ça m'aide notamment pour savoir comment occuper les*

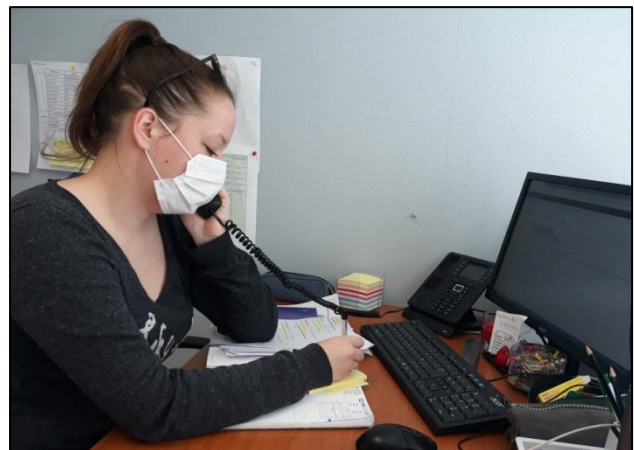
enfants ou quand on fait les devoirs que les maitresses nous envoient par email ».

Du côté d'Amandine et de Patrice, le temps commence également à être long. « *Le travail nous manque. Même si on garde quelques contacts par téléphone, on aimerait bien revoir nos collègues* » explique notamment Amandine qui, après un arrêt de travail de plusieurs semaines, devait reprendre son activité à l'ESAT le 14 avril. « *Les sorties et les activités que je faisais avec le SAVS me manquent aussi* » ajoute la jeune femme qui participait notamment à l'atelier fabrication de produits d'entretien. Egalement en situation parentale, le couple qui ne dispose pas d'imprimante bénéficie des devoirs pour leur fils par l'intermédiaire du SAVS qui assure les impressions et le portage des fiches pédagogiques dans la boîte aux lettres.

Assurer une "proximité dans la distanciation"

Que ce soit à Saint-Dizier ou à Montier-en-Der, les bureaux des services d'accompagnement n'acceptent plus aucun visiteur depuis le 16 mars dernier. A l'exception de certaines rares situations, l'accompagnement se réalise aujourd'hui majoritairement par téléphone. « *Nous contactons chaque personne deux à trois fois par semaine* » confirme Romain qui occupe un poste d'aide-soignant sur le site de Saint-Dizier. Un rendu-compte de ces différents appels est réalisé quotidiennement, ce qui permet de vérifier que personne n'est laissé pour compte. L'occasion de briser l'isolement, de s'inquiéter de la santé et de l'état d'esprit de chacun. « *Les personnes ont majoritairement saisi les enjeux de cette crise sanitaire et les risques encourus pour leur santé. Au début, il a beaucoup fallu insister sur les gestes barrières et les règles de confinement* ». Pour les personnes qui assurent certaines démarches seules, les attestations de déplacement dérogatoire sont mises à disposition. Un accompagnement spécifique doit être réalisé pour celles qui rencontrent des difficultés de compréhension. « *Pour ceux qui sont lecteurs, on lit le document ensemble et on compte les carrés pour qu'ils cochent le bon en fonction de la sortie qu'ils souhaitent entreprendre* »

indique Muriel qui intervient avec Wendy sur le site de Montier-en-Der. « *Après près de quatre semaines de*



Wendy

confinement, le mot qui revient le plus souvent c'est : ennui ! La plupart demandent quand ils vont pouvoir reprendre le travail ou ressortir sans contraintes ».

Le temps est quelque peu "suspendu" et il n'y pas toujours de réponse précise à apporter notamment sur les perspectives de déconfinement.

Recettes de cuisine, coloriages, liste de tâches à faire pour entretenir le lieu de vie et autres activités sont ainsi régulièrement proposés.





Pour les personnes qui ne peuvent assurer leur approvisionnement alimentaire, ce sont désormais les intervenants des services qui s'en chargent seuls et qui déposent les provisions devant le logement de chaque bénéficiaire.

Chacune des activités est réalisée dans les consignes et les règles garantissant la santé et la sécurité de chacun, le personnel disposant notamment de masques, de gants et de gels hydro-alcooliques depuis le début de la crise.

Certains n'ont pas nécessairement de demande particulière mais apprécient ces échanges réguliers.



Mandala végétal

Paroles et sentiments de personnes accompagnées



Andrée C : « Ça va plutôt bien même si je ne sors plus du tout pour respecter le confinement. J'ai mon kiné qui continue à venir à domicile, je joue à la belote et au scrabble en ligne. Le confinement a des bons côtés aussi : il y a moins de pollution, on respire mieux. Il n'y a pas de bruit de voitures et la nature reprend ses droits, j'ai même vu des canards venir sous ma fenêtre ».



Véronique S : « Les différentes attestations envoyées me perturbent un peu, alors j'appelle et on m'aide à les remplir. Ça me fait du bien que l'on m'appelle, quand je m'ennuie c'est moi qui appelle. Il y a toujours quelqu'un qui répond et je sais que je ne suis pas toute seule ».



Fabrice H : « Quand ça ne va pas bien je peux en parler et puis même la psychologue elle m'écoute ! ».

Ont participé à la rédaction de cet article :

M. Etienne CLEMENT, directeur IME

L'équipe du SAVS-SAMSAH

Les personnes accompagnées (Natacha, Amandine, Patrice, Andrée, Véronique, Fabrice, etc.)